



Aquitaine Midi-Pyrénées

Pour le développement de l'emploi et l'avenir de l'industrie aéronautique

L'aéronautique, le spatial en France et en Europe possèdent des perspectives historiques avec des plans de charges et des carnets de commandes record. Quelques chiffres et points de repères significatifs :

- ✓ plus de 2 500 appareils chez AIRBUS,
- ✓ plus de 800 appareils chez ATR,
- ✓ plus de 2 100 moteurs CFM56 chez SNECMA,
- ✓ plus de 1 000 moteurs d'hélicoptères TURBOMECA,
- ✓ des activités spatiales en pleine croissance (+25 %).

Voici la réalité industrielle dans l'aéronautique. Nous sommes loin d'une prétendue crise. S'il y a crise c'est bien d'une gestion dont la priorité est celle fixée par des actionnaires toujours plus exigeants et visant un taux de marge supérieur à deux chiffres. Les difficultés rencontrées sur l'A380 sont précisément à rechercher dans ce contexte créé par la mise en œuvre d'un premier plan d'économie des coûts, drastique et de réduction des temps de développement tirés au plus pressé.

L'aéronautique a vraiment besoin de se dégager de cet étai que sont les pressions boursières pour satisfaire toujours plus les actionnaires. Les groupes tels que EADS, Safran, Dassault ou Thalès, pour ne citer qu'eux, ont des stratégies enfermées dans cette logique financière. Ils font subir à l'ensemble des entreprises de sous-traitance, des équipementiers des conditions insoutenables, sans aucun scrupule à les mettre dans les pires difficultés, à miner l'emploi, les conditions de travail et les salaires des personnels.

C'est également dans ces mêmes groupes, structurant toute la branche industrielle dans nos deux régions, que les dirigeants n'hésitent pas à abandonner des pans entiers d'activités comme tout dernièrement EADS vis-à-vis de la maintenance aéronautique avec la SOGERMA.

Une autre logique est nécessaire pour répondre à l'ensemble des besoins industriels, économiques et sociaux.

Ce sont des milliers d'emplois stables et qualifiés que l'aéronautique devrait créer en Aquitaine et Midi Pyrénées pour pérenniser les équipes, garantir et développer les capacités d'innovations, les savoirs faire, les compétences nécessaires pour mettre en œuvre de nouvelles technologies et développer de nouveaux programmes.

Ceci nécessite des investissements importants dans les activités de production et de recherche, des coopérations durables et équilibrées, des garanties collectives sécurisantes pour les salariés, un

niveau de formation et d'embauche conséquent pour le développement économique, industriel et social de nos deux régions, 2^e pôle aéronautique, spatial et de défense au niveau national comme européen.

Avec la création du pôle de compétitivité " Aerospace Valley " qui représente 94 000 salariés, c'est la confirmation que cette industrie est porteuse d'avenir, à condition qu'on lui en donne les moyens. Or l'absence de débat et de transparence, ne permet pas à l'heure actuelle de répondre aux besoins à la fois d'emploi et d'un aménagement du territoire dynamique, et de démocratie sociale.

L'actualité confirme malheureusement la poursuite des plans de restructurations comme mode de gestion de la part des groupes comme EADS avec Airbus et le "plan Power 8". Réduction des emplois, gel des embauches, vente et fermeture de certains sites de production, délocalisation d'activités, externalisations des services sont présentés comme indispensables pour la compétitivité des entreprises.

Mais c'est aussi le cas chez Snecma, Turboméca, AIA*, Thales, Messier, Astrium Dassault Aviation, avec des conséquences parmi les entreprises de sous-traitance.

Le 16 mars, plus de 40 000 salariés au niveau européen ont désapprouvé ces choix et continuent de se mobiliser pour exiger d'autres orientations stratégiques de leur entreprise.

Il y urgence ! La CGT avec ses syndicats fait des propositions auprès de tous les salariés, des pouvoirs publics et du patronat. Elle met également en débat la construction d'une journée inter-régionale de mobilisations et d'actions revendicatives dans les entreprises, les départements.

Le TOUS ENSEMBLE reste indispensable pour gagner !

*AIA : Ateliers Industriels Aéronautiques

Des enjeux pour le développement de nos territoires

94 000 salarié-e-s travaillent sur ce pôle, dans les entreprises, les centres de recherches, de formations, les universités, tant publics que privés.

Toute l'économie régionale est irriguée par le réseau des entreprises donneurs d'ordres, équipementiers, sous-traitants, ce sont aussi des équipements, des infrastructures, des services publics, des activités nécessaires au développement de ce secteur.

C'est donc environ 500 000 emplois au total qui sont concernés par cette filière dans nos deux régions.

Les collectivités territoriales (communes, départements, conseils régionaux) ont accompagné ce développement par le financement de la formation, d'équipements, de zones d'activité. Ainsi, par exemple en Midi-Pyrénées 500 millions d'euros ont été investis ces trois dernières années, par les collectivités territoriales et l'état pour l'implantation de l'A380 (Aéroconstellation, Plan Ader...). Le pôle a bénéficié d'autre part de 45 millions d'euros de fonds de l'état.

Par ailleurs plusieurs projets structurent certains bassins d'emploi autour d'une entreprise, d'une activité comme par exemple Mécanic Vallée ainsi que :

✓ **Héli-Maintenance à Montauban**, il s'agit du regroupement d'entreprises dont l'objectif affiché est réduire de 30 % les coûts de la maintenance des hélicoptères civils comme militaires. On y retrouve des grandes sociétés comme Turboméca, Eads-Services, Onera. On peut donc légitimement s'interroger sur le devenir des entreprises d'Etat comme les AIA* spécialisées dans la maintenance des hélicoptères de l'armée française, avec un risque de privatisation.

✓ **le Pôle de compétence à Bordes-Assat** mis en place à partir des activités de Turboméca dans un objectif de refonte complète de l'outil industriel de l'entreprise, en lien avec un développement de la recherche et de la formation. Sur 53 hectares création " d'une zone de sous-traitance ", d'un parc d'activités " tertiaires " et d'un restaurant inter-entreprises. Ce qui est visé, là aussi, c'est la réduction des coûts sociaux par une externalisation d'activité de Turboméca, avec comme conséquence plus de sous-traitance et de précarité de l'emploi. La région Aquitaine apporte 30 millions d'euros à ce projet.

✓ **le démantèlement des avions à Tarbes** avec l'objectif de recycler 85 % de la structure d'un avion. Il est estimé que d'ici 20 ans ce sont plus de 6 000 avions qu'il faudra traiter soit 300 appareils par an. Les questions d'environnement, les normes de sécurité et de transformation des métaux nécessitent des investissements globaux de 63 millions d'euros. Les entreprises associées sont Airbus, la Sogerma, et SITA du groupe Suez.

✓ **le Plan ADER II** sur 3 ans avec un financement de l'Etat et les Régions de 24 millions d'euros, ce plan a pour objectif le soutien aux PME dans le domaine de l'innovation et l'accompagnement " des mutations économiques ", ainsi que l'anticipation des évolutions technologiques dans les composites.

✓ **le Pôle aéronautique BAB (Bayonne-Anglet-Biarritz)** : il s'agit d'une implantation sur 10 hectares d'un bassin d'emploi sur des activités de Recherche et Développement, des services en formation, des services de haute technologie en direction des PME. L'objectif est de mutualiser les moyens pour la " sous-traitance globale " : conception, développement, essais, industrialisation, contrôle. Dassault Aviation et Turbomeca sont associés à ce projet " Filières Composites " en Gironde.

QUELLE UTILISATION DES FONDS PUBLICS ET QUEL DEVELOPPEMENT ?

Ces exemples montrent que les territoires s'organisent pour soutenir et accompagner le développement et les restructurations des entreprises et des groupes de l'aéronautique. Le développement de l'activité sur le bassin d'emploi, les salaires, les taxes professionnelles tout cela concourent au développement économique du territoire, au financement de service public, mais aujourd'hui ces choix répondent-ils vraiment aux besoins des populations, comme de l'activité. Il ne peut y avoir d'industrie sans services publics, sans industrie les services publics ne peuvent se développer. La dimension et l'ancrage des activités dans les territoires prennent de plus en plus d'importance et le développement de l'activité ne concerne pas seulement les salariés de la filière mais l'ensemble des populations. Pour la CGT, il convient donc de travailler inlassablement au développement des convergences et des solidarités de luttes sur nos territoires, pour peser sur les choix politiques et stratégiques tant des grandes entreprises que des politiques publiques. La lutte pour la défense des emplois à la SOGERMA montre que c'est possible ! C'est aussi le sens de la démarche et des propositions des comités régionaux Aquitaine, Midi-Pyrénées et fédérations Métallurgie et Travailleurs de l'Etat.



Manifestation des salariés d'Airbus contre le plan Power 8 le 16 mars 2007. 7 500 personnes étaient présentes.

*AIA : Ateliers Industriels Aéronautiques

La CGT propose une réponse novatrice : un comité inter-entreprises !



Le pôle de compétitivité " Aerospace Valley " et sa gouvernance sont maintenant des nouveaux lieux d'intervention pour nos luttes. En effet la question est de savoir si nous allons laisser les dirigeants des grands groupes décider de la stratégie industrielle, labelliser les projets de recherche et de développement, capter les aides publiques, organiser notre avenir sans que nous n'ayons notre mot à dire ? !

Cela au moment où EADS veut imposer ses choix de restructurations de toute l'industrie aéronautique française et européenne, en mettant les salariés de l'entreprise, ceux des sous-traitants, les populations et les territoires en concurrence et devant le fait accompli.

La situation actuelle pose avec gravité la responsabilité sociale de l'entreprise. Elle exige que les salariés, quel que soit leur statut et sans le travail desquels aucun avion ne pourrait être aujourd'hui construit, puissent faire prévaloir une autre stratégie industrielle et sociale. Il faut en finir avec la pression qu'exercent les groupes sur les entreprises sous traitantes, les équipementiers les prestataires en exigeant l'abaissement des coûts, en les contraignant à des restructurations pour augmenter leur taux de profitabilité. Comment y parvenir ?

Il est urgent que les salariés et leurs représentants s'imposent dans ce débat, comme ils viennent de le démontrer avec succès lors de la grève du 6 mars en France qui a vu la mobilisation de

30 000 salariés dans les manifestations, la journée d'action européenne du 16 mars à laquelle ont participé 40 000 salariés en France, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre..., cette mobilisation a mis dans l'embarras les dirigeants EADS qui ont du mal à justifier les suppressions d'emplois, les fermetures de sites... L'intervention des salariés est donc bien le facteur déterminant pour gagner.

Ce processus doit se poursuivre et s'amplifier, notre proposition de la création d'un comité inter-entreprise sur le pôle qui comprendrait tous les acteurs notamment les élus du personnel des entreprises donneur d'ordre et sous-traitants du pôle. Ce CIE* serait le lieu de mise en commun de l'information rendue obligatoire, l'outil permettant la consultation des salariés avant toutes restructurations...

Doté de droits il imposerait des obligations aux employeurs comme la négociation annuelle sur l'emploi, les salaires, la formation. Ainsi il deviendrait un lieu d'intervention pour nos luttes revendicatives, pour gagner de nouveaux acquis comme le statut du salarié de l'aéronautique ou la sécurité sociale professionnelle, un haut niveau de formation professionnelle...

Les salariés en ont plus que jamais besoin de cet outil, il n'existe pas, créons les conditions de la mobilisation pour l'obtenir.

*CIE : Comité Inter-Entreprises

Agissons Ensemble !

**Pour gagner le retrait du plan Power 8 !
Pour gagner de vraies politiques
de développement de l'aérospatiale et de l'emploi !**

L'ampleur des mobilisations dans toute la France le 6 mars 2007, avec plus de 30 000 participants dans les arrêts de travail et les manifestations, ainsi que la mobilisation européenne le 16 mars à l'appel de la FEM, marquent la force du mécontentement des salariés et des populations contre le plan de restructuration Power 8. Elles posent de fortes exigences industrielles et sociales pour la pérennité et le développement de l'emploi et de l'industrie aéronautique spatiale et de défense dans nos régions. En effet, ce plan s'il était mis en œuvre affaiblirait l'ensemble des acteurs de notre branche et conduirait à terme au déclin de notre industrie. Les salariés des entreprises sous-traitantes, des prestataires de services, des intérimaires de la filière, légitimement inquiets ont largement participé à ces actions. Le patronat, le gouvernement, les élus politiques doivent entendre les exigences portées par les salariés.

Dans toutes les entreprises de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense tous ensemble poursuivons la mobilisation pour dire :

NON ! Aux ventes et aux fermetures de sites, aux suppressions d'emploi, à la seule logique de réduction des coûts, à l'abandon de la chaîne d'assemblage A320 de Toulouse.

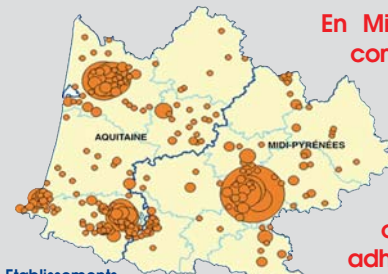
OUI ! A un vrai projet industriel basé sur l'innovation et la Recherche Développement, à une politique industrielle sur le développement des savoir-faire, la création d'emplois et le développement équilibré de nos territoires.

Pôle de compétitivité ou pôle de développement solidaire ?

Les pôles de compétitivité ont été labellisés par le gouvernement en 2005 et sont mis en place avec des aides publiques et des exonérations, ils sont le pilier de la nouvelle politique industrielle du gouvernement. Leur but est clairement affiché : « la politique des pôles de compétitivité a pour objectif d'accroître à court et moyen terme la compétitivité de l'industrie française dans un contexte de concurrence internationale renforcée ».

AQUITAINE MIDI-PYRENEES, LE POLE AEROSPACE VALLEY

Il concerne 1 200 entreprises, 94 000 emplois dont près de 8 500 chercheurs, des grands groupes de la métallurgie et des PME de nos deux régions, des pôles de recherche et universitaires, des bassins d'emplois ou des interactions avec ce pôle seraient possibles.



Etablissements du secteur aéronautique et spatial

En Midi-Pyrénées 224 établissements qui comptent 52 800 salariés (grandes entreprises, PME/PMI, recherche, formation) en sont adhérents, la CGT est présente dans 37 entreprises et qui regroupent 38 800 salariés.
En Aquitaine, 77 établissements qui comptent 15 300 salariés en sont adhérents, la CGT est présente dans 40 entreprises.

Ce pôle vise, avec 36 projets de coopération répartis en 9 domaines stratégiques, à conforter le rang de première place mondiale en aéronautique civile, à s'affirmer au plan européen dans le domaine de l'espace, à renforcer une position d'excellence sur les systèmes embarqués, à devenir un pôle de recherche et de formation de référence mondiale.

D'ici 20 ans ce pôle affiche l'ambition de créer 40 000 emplois, il disposera d'un budget de près de 500 millions d'euros dont une partie sera alimentée par des fonds publics (Etat, région...).

Le pilotage est assuré par une association AEROSPACE VALLEY dont le siège est à Toulouse et le Président, l'actuel PDG d'AIRBUS France. Dotée d'un conseil d'administration ou siègent les employeurs et les collectivités territoriales, cette association constitue l'autorité et l'interlocuteur unique du pôle.

PÔLE AÉRONAUTIQUE : LES CHIFFRES

	AQUITAINE	MIDI-PYRÉNÉES
Donneurs d'ordres	17 000	20 000
Sous-traitants	7 155	27 200
Fournisseurs	3 410	3 500
Spatial	6 035	7 000
TOTAL	37 000	57 700

Les propositions de la CGT

- **Création d'un comité inter-entreprises regroupant les représentants des salariés des entreprises donneuses d'ordres et sous-traitantes du pôle de compétitivité.**
- **La création de droits nouveaux pour assurer la représentativité des salariés dans cette instance, et dans la gouvernance.**
- **L'exigence d'une transparence de l'activité du pôle de compétitivité et de l'utilisation et du contrôle des fonds publics.**
- **La mise en place d'un statut des salariés de l'aéronautique.**
- **La mise en débat d'une sécurité sociale professionnelle garantissant à chaque salarié, dès la première recherche d'emploi, et quelque soit les circonstances, un ensemble de droits individuels, garantis au plan interprofessionnel, opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à l'autre : droit à l'intégration dans un emploi rémunéré, droit à la formation continue, droit au déroulement de carrière, droit au maintien d'un contrat de travail en cas de suppression d'emploi, continuité des droits pour le calcul de la retraite, droit à l'expression syndicale...**
- **La tenue d'une table ronde publique rassemblant grandes entreprises, pouvoirs publics, et organisations syndicales sur l'avenir de l'aéronautique, spatial, défense dans nos deux régions.**

Aéronautique militaire étatique : quel avenir ?

Le 17 janvier dernier, le ministre de la Défense validait la création d'une nouvelle structure le SIAé (service industriel aéronautique), devant être opérationnelle le 1^{er} janvier 2008. Le SIAé devrait dans un premier temps concerner 4 500 personnels civils (ouvriers d'Etat et fonctionnaires), issus essentiellement du SMA.

Cela entraîne la disparition totale d'activités industrielles au sein de la DGA. Après la SNPE, le GIAT et la DCN, c'est au tour de l'aéronautique de subir les assauts de casse.

Cette nouvelle entité, rattachée directement au chef d'Etat Major de l'Armée de l'Air, voit chaque jour son potentiel humain, ses compétences et son champ d'intervention réduit. Si des embauches ont lieu, elles ne représentent que l'équivalent de 1 remplacement sur 2 chez les fonctionnaires et de 1 sur 3 chez les ouvriers d'Etat.

Seule 18 % de la maintenance des aéronefs qui équipent les forces est réalisée dans des établissements étatiques. Il nous apparaît difficile de croire que les 82 % restant sont tous réalisés dans des entreprises dépendantes de la métallurgie et du secteur privé. Des activités doivent, comme pour d'autres, nous échapper. Il est urgent de créer des convergences revendicatives pour gagner la bataille du plein emploi stable et statutaire.

Pour les établissements étatiques comme les AIA, le fait de ne pas embaucher amène l'Etat à externaliser des activités, à ne pas se positionner sur certaines activités donc à les confier au secteur privé lui permettant ainsi de réaliser des profits avec les deniers publics.

Nous devons ensemble agir pour :

- ✓ une véritable politique d'emplois statutaires, porteuses de garanties sociales,
- ✓ que la maintenance des aéronefs des forces soit réalisée par pays,
- ✓ le rapatriement de la maintenance d'aéronefs effectuée à l'étranger (C130 par exemple),
- ✓ l'obtention de la maintenance des futurs aéronefs (tigre, NH90, A400M...),
- ✓ la mise en place d'une réelle politique régionale de formation aux métiers de l'aéronautique (Centre de formation du ministère basé à Latresne),
- ✓ la création d'un Pôle Public National de Défense.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom..... Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

Entreprise..... Département.....

je souhaite prendre contact

je souhaite me syndiquer

A remettre à un militant CGT ou envoyer à :

CR CGT Midi-Pyrénées - 19 place Saint Sernin - 31070 Toulouse Cedex
CR CGT Aquitaine - 30 avenue Charles de Gaulle - 33200 Bordeaux Mérignac